

Chers parents, tuteurs et autres membres de la famille,

Depuis quelques années, la province vit une transformation passionnante en éducation tant pour les enseignants que pour les enfants d'âge scolaire. Le ministère de l'Éducation vient de finaliser les programmes d'études de la maternelle à la 12^e année et a mis en place une période de transition pour la communication des progrès des élèves.

Depuis l'an passé, le Conseil scolaire francophone fait partie d'une cohorte de 14 conseils scolaires de la province qui pilotent les nouvelles façons de communiquer les progrès des élèves. Ce projet touche tous les **élèves de la maternelle à la 9^e année**. La participation à ce projet pilote du ministère de l'Éducation donne l'occasion à tous les participants de faire part de leurs opinions sur les pratiques mises à l'essai. Elle permet également à ces conseils scolaires de participer à l'élaboration de la version définitive de la politique sur la transmission des résultats des élèves de la maternelle à la 9^e année.

Pour l'année scolaire 2019-2020, la communication des progrès de l'élève comporte, de façon minimale, ce qui suit.

1. **Tout au long de l'année, une communication en continu** aura lieu entre l'élève, les enseignants et les parents au sujet des progrès de l'élève par l'intermédiaire du portfolio électronique créé à l'aide de l'application FreshGrade.

À tout moment de l'année scolaire, l'enseignant est responsable de communiquer toute préoccupation concernant les résultats académiques, le comportement de l'élève ou toute autre inquiétude aux parents.

2. **En hiver : session de rencontres dirigées par les élèves et Résumé de l'apprentissage de l'élève** (Voir l'Annexe A)

Le *Résumé de l'apprentissage de l'élève* sera envoyé aux parents une semaine après la session de rencontres d'hiver.

3. **Au printemps : session de rencontres dirigées par les élèves et Résumé de l'apprentissage de l'élève** (Voir l'Annexe A)

Le *Résumé de l'apprentissage de l'élève* sera envoyé aux parents une semaine après la session de rencontres du printemps.

4. **À la fin de l'année scolaire**

La communication des progrès de l'élève de fin d'année scolaire comprendra :

- *l'Autoévaluation sommative des trois compétences essentielles* qui se trouvera dans FreshGrade,
- le *Bulletin final officiel d'évaluation sommative* qui se trouvera dans MyEducation BC (même format que l'an passé).

Notes

Les deux sessions de rencontres dirigées par les élèves auront lieu pendant une journée sans instruction.

Lors de ces rencontres, l'élève présentera ses forces et défis à ses parents, tuteurs et/ou autres membres de sa famille en allant au-delà des preuves d'apprentissages du portfolio électronique FreshGrade.



L'évaluation de tous les élèves de la maternelle à la 9^e année est faite à l'aide de l'échelle descriptive provinciale à quatre niveaux de compétence.

Niveau de compétence				
	Émergente	En voie d'acquisition	Maîtrisée	Approfondie
	L'élève montre une compréhension initiale des compétences et des concepts associés à l'apprentissage attendu.	L'élève démontre une compréhension partielle des compétences et des concepts associés à l'apprentissage attendu.	L'élève démontre une compréhension totale des compétences et des concepts associés à l'apprentissage attendu.	L'élève démontre une compréhension approfondie des compétences et des concepts associés à l'apprentissage attendu.

L'échelle descriptive provinciale à quatre niveaux de compétence sera utilisée dans le portfolio et dans le *Bulletin final officiel d'évaluation sommative*.

Le ministère de l'Éducation n'a pas encore donné des directives pour la communication des progrès des élèves de la 10^e à la 12^e année. En attendant de nouvelles directives, aucun changement ne sera mis en place.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'enseignant de votre enfant ou la direction d'école.

Merci de soutenir l'apprentissage de votre enfant.

Cordialement,

Monica Monus
Directrice des Services pédagogiques / District Principal of Learning Services
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

ANNEXE A


Résumé de l'apprentissage de l'élève

Nom et prénom de l'élève : _____

Cher parent, tuteur,

La semaine passée, vous avez participé à la rencontre dirigée par votre enfant. Il / elle vous a présenté ses apprentissages et ses défis.

Le présent document a pour but de vous indiquer clairement où se situe votre enfant par rapport aux attentes ministérielles de son groupe d'âge ou aux objectifs qui se trouvent dans le *Plan d'apprentissage personnalisé* de votre enfant.

Niveau de compétence				
	Émergente	En voie d'acquisition	Maîtrisée	Approfondie
	L'élève montre une compréhension initiale des compétences et des concepts associés à l'apprentissage attendu.	L'élève démontre une compréhension partielle des compétences et des concepts associés à l'apprentissage attendu.	L'élève démontre une compréhension totale des compétences et des concepts associés à l'apprentissage attendu.	L'élève démontre une compréhension approfondie des compétences et des concepts associés à l'apprentissage attendu.

Matières	Niveaux de compétence			
	Émergente	En voie d'acquisition	Maîtrisée	Approfondie
Français langue première				
Mathématiques				
Sciences				
Sciences humaines				
Éducation artistique				
English Language Arts (de la 4 ^e à la 9 ^e année)				



Conception, compétences pratiques et technologies				
Éducation à la carrière				
Éducation physique et santé				
<ul style="list-style-type: none"> ○ L'élève a un plan d'apprentissage personnalisé. ○ L'élève suit un programme adapté. 				

Autres informations	Niveaux de compétence	
	Satisfaisant	A besoin d'amélioration
Compétence sociale : interactions avec ses pairs, comportement.		
Responsabilité personnelle : contributions au groupe, à l'école et/ou à la communauté.		

Commentaires sur les habitudes de travail, l'attitude face au processus d'apprentissage, le comportement de l'élève, les interactions avec les pairs.

Votre enfant bénéficie de :

- Francisation (*si cette case est cochée, voir le compte-rendu ci-joint*).
- Apprentissage de langue anglaise (*si cette case est cochée, voir le compte-rendu ci-joint*).
- Orthopédagogie (*si cette case est cochée, un compte-rendu sera envoyé à la fin du 2e trimestre*).
- Classe ressource (*si cette case est cochée, un compte-rendu sera envoyé à la fin du 2e trimestre*).
- Orthophonie.

Signature de la direction

Signatures des enseignants



ANNEXE B

Foire aux questions

D'où vient l'échelle provinciale à quatre niveaux de compétence ?

Cette échelle axée sur les points forts est fondée sur des recherches dans le domaine de l'évaluation réalisées par des établissements postsecondaires de la province, sur des consultations auprès de partenaires de l'éducation et sur les pratiques des conseils scolaires. La même échelle est utilisée pour la nouvelle évaluation de la numératie et la future évaluation de la littératie de 10^e à 12^e année pour l'obtention du diplôme. Elle est aussi harmonisée avec l'échelle de l'évaluation des habiletés de base provinciale. L'harmonisation de l'ensemble du système d'évaluation provincial était l'une des premières recommandations des partenaires provinciaux du ministère de l'Éducation, dont le groupe consultatif sur l'évaluation en classe et la transmission des résultats des élèves. Durant l'année scolaire 2019-2020, tous les conseils scolaires qui participent au projet pilote du ministère de l'Éducation utiliseront cette échelle de compétence.

Quel est le rôle des parents/tuteurs concernant le portfolio ?

Votre rôle est d'encourager l'apprenant. Dans le portfolio, vos commentaires s'adressent toujours à lui ou à elle. Assurez-vous donc de mettre toujours l'accent sur ses réussites. Pour toute question concernant l'apprentissage de votre enfant, veuillez communiquer avec l'enseignant par courriel ou par téléphone.

À la maison, le portfolio électronique vous permet d'engager des conversations sur les preuves d'apprentissage affichées. Veuillez rester positif dans ces conversations et essayez de l'appuyer dans les défis à relever.

Vous avez aussi un rôle important à jouer lors de la journée de présentation des apprentissages. Ce sera l'occasion d'apprendre davantage sur ses forces et ses défis et surtout lui montrer que vous êtes des partenaires dans son éducation.

Que se passe-t-il avec les données de mon enfant s'il ou elle utilisera le système de collaboration FreshGrade pour son portfolio ?

À titre d'établissement public, nous sommes assujettis à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique [BC Freedom of Information and Protection of Privacy Act]. Conformément à cette loi, nous devons en tout temps protéger la vie privée des élèves dont nous avons la charge.

Le Conseil scolaire francophone donne accès à un système de collaboration entre les élèves, les parents et les enseignants du nom de FreshGrade. Nous croyons que ce projet, qui est prioritaire pour notre conseil scolaire, permettra de surmonter bon nombre des défis traditionnels auxquels nous faisons face lorsque les enseignants communiquent au sujet des apprentissages avec les parents, les tuteurs et les élèves. Notre intention est d'utiliser cet outil pour pouvoir communiquer plus efficacement avec vous au sujet du travail, de l'apprentissage et de l'évaluation de votre enfant et ceci de manière simple, efficace et transparente.

FreshGrade est un produit hébergé sur un serveur à Vancouver, en Colombie-Britannique, à [Cogeco Peer1](#). Les données personnelles des élèves (à savoir, le portfolio des élèves identifié par leur prénom et leur nom de famille, le nom de leur école et leur numéro d'élève unique) y seront stockées. Les données sont disponibles dans leur totalité et transmises de manière sécuritaire. Elles ne sont divulguées à personne sans la permission de l'utilisateur.

Nous ne pouvons pas créer un compte FreshGrade pour votre enfant si le formulaire de consentement n'est pas signé. Si vous avez signé le formulaire d'entente 1.0.0. l'an passé, il est valable pendant ses années au CSF. Si vous ne l'avez pas fait ou vos enfants sont de nouveaux élèves au CSF, vous le recevrez dans les prochaines semaines.



Qu'est-ce une preuve d'apprentissage ?

Dans le portfolio de votre enfant, vous verrez plusieurs preuves d'apprentissage. Une preuve d'apprentissage n'est pas une simple photo, une vidéo ou un travail écrit. Ces items doivent toujours être accompagnés :

- a) Pendant l'activité pédagogique : de commentaires formels de la part de l'enseignant faisant référence aux critères d'évaluation affichés dans le portfolio. Un commentaire formel de l'enseignant doit comprendre : points forts, points à améliorer, moyens pour s'améliorer / objectifs à court terme, évaluation de l'enseignant à l'aide de l'échelle provinciale à quatre niveaux de compétence.
- b) À la fin de chaque activité pédagogique : de l'attribution d'un niveau de compétence qui reflète les apprentissages de l'élève.

Quels sont les avantages éducatifs de cette forme de communication des progrès de mon enfant ?

Le ministère de l'Éducation a fait la refonte des programmes d'études, de l'évaluation et de la transmission des progrès des élèves suite à des recherches académiques approfondies, des résultats nationaux et mondiaux, et à la consultation des parents et des éducateurs.

Le ministère de l'Éducation de la C.-B. a mandaté l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université de Victoria et l'Université de l'île de Vancouver à mener une étude sur la recherche universitaire et la littérature actuelles au sujet de l'évaluation et de la communication des progrès des élèves.

Les principales conclusions sont les suivantes :

- Communication fréquente avec les parents au sujet des apprentissages : les chercheurs soulignent que la communication en temps réel au sujet des apprentissages de l'enfant a un impact positif sur l'apprentissage, l'engagement, la motivation et l'engagement de l'élève.
- Évaluation à l'aide de niveaux de compétence : les chercheurs trouvent que les bulletins scolaires traditionnels (avec des cotes A, B, C-, C+, etc.) ont un impact négatif sur la motivation et donc sur l'apprentissage des élèves. L'évaluation à l'aide de niveaux de compétence en lien avec les normes d'apprentissage des programmes d'études est plus fiable et augmente le niveau de motivation des élèves.
- L'auto-évaluation et l'évaluation par les pairs : les chercheurs montrent que l'auto-évaluation et l'évaluation par les pairs augmentent la confiance des élèves dans leurs capacités, améliorent la performance, rendent les élèves plus indépendants et responsables de leur apprentissage et créent des environnements d'apprentissage positifs et productifs.
- L'élève au centre du processus d'évaluation : les chercheurs affirment que les élèves qui ont la possibilité de participer au processus d'évaluation prennent mieux conscience de ce qu'ils apprennent et de la façon dont ils l'apprennent, et développent un sentiment de prise en charge de leur apprentissage.

Les élèves seront-ils responsables de leur propre évaluation?

Les élèves seront appelés à participer davantage au processus d'évaluation : établissement conjoint de critères d'apprentissage, réflexion sur leur apprentissage, autoévaluation, etc. Les enseignants continuent toutefois de mettre en place les processus d'apprentissage, de fournir de la rétroaction descriptive et d'évaluer les progrès des élèves.



Je suis habitué à recevoir des bulletins scolaires avec des cotes (A, B, C+, C-, etc.). La nouvelle façon de transmettre les progrès de mon enfant est très différente de ce à quoi j'étais habitué. Quelles sont les possibilités ?

Les cotes ont toujours été subjectives et ciblaient une matière à la fois. La nouvelle façon de transmettre les résultats des élèves favorise la conversation sur les progrès, la richesse de l'apprentissage, les habiletés sociales, la communication, et reflète une image de l'enfant dans sa globalité.

Cependant, si vous jugez nécessaire de recevoir des cotes, vous pouvez faire une demande par courriel envoyé à l'enseignant de votre enfant en mettant en cc la direction de l'école. Les cotes vous seront transmises par courriel, à titre d'information, et ne feront pas partie de l'évaluation formelle de votre enfant. Veuillez noter que les élèves doivent répondre aux attentes de leur groupe d'âge seulement à la fin de l'année scolaire. Selon les directives ministérielles, cette demande peut être faite uniquement par les parents ayant un enfant entre la 4^e et la 9^e année.

Qu'arrive-t-il si nous décidons de ne pas signer le formulaire de consentement FreshGrade ?

Le CSF est conscient de l'importance de faire acquérir les compétences d'apprentissage du XXI^e siècle à ses élèves y compris les habiletés numériques. La communication des progrès des élèves est primordiale pour notre conseil scolaire et nous croyons fortement que FreshGrade permettra de communiquer les progrès de votre enfant en temps réel, de manière simple, efficace et transparente.

Cependant, si vous prenez la décision de ne pas signer le formulaire, votre enfant fera un portfolio en format papier.

Si je reçois les preuves d'apprentissage de mon enfant pendant le trimestre / semestre, pourquoi devrais-je me présenter à la rencontre dirigée par mon enfant ?

Les recherches montrent que la motivation de votre enfant à l'école dépend beaucoup de l'intérêt que vous portez à son éducation. Pendant cette rencontre, votre enfant ne se limitera pas à vous présenter tout simplement les preuves d'apprentissage accompagnées des commentaires de son enseignant. Il prendra le temps de vous parler des défis rencontrés, de ses points forts, du travail dont il ou elle est fière, des objectifs que lui et l'enseignant se donnent et d'autres informations utiles.

Est-ce que pendant la rencontre dirigée par mon enfant j'aurai l'occasion de rencontrer tous ses enseignants ?

La rencontre est dirigée par votre enfant et pendant la présentation de ses forces et défis le ou les enseignants ne seront pas nécessairement à côté de vous, mais ils seront dans la salle. Vous pourrez leur poser des questions. Il se peut que vous n'ayez pas l'occasion de rencontrer tous les enseignants de votre enfant, mais, si vous avez des inquiétudes, vous pourrez toujours les contacter et demander un rendez-vous.

Je ne peux pas participer à la rencontre dirigée par mon enfant. Quelles sont les options ?

L'avantage de ce type de communication des progrès de votre enfant est que le temps de présentation est flexible. Même si votre présence à ces rencontres est favorable à la motivation et au succès de votre enfant, nous comprenons que le calendrier des parents est chargé. Pour cette raison, dans l'éventualité où il vous serait impossible de vous présenter, votre enfant peut vous faire la présentation à la maison. Si après la présentation vous avez encore des questions, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'enseignant de votre enfant.